

Compte-rendu Conseil municipal du 27/02/2009

Présents : Jérôme Gauthier, Jacques Puech, Guillemette Majesté, Louis-François Scheaffer, Sylvie Duleau, Florence Cramaix, Boris Hunter, Bernard Reynaud, Laurent Bureau, Bruno Martin, Berthy Lhommelet.

Absents : Colette Scott, Emmanuel Corket, Jean-Louis Marais

Ouverture de la séance à 19h10

Préambule

Monsieur le Maire annonce la démission de Madame Lalande du conseil municipal. Une lettre de démission est d'ores et déjà envoyée en préfecture.

Monsieur le Maire ajoute qu'il regrette cette démission et remercie Madame Lalande pour son investissement au sein du conseil municipal durant toutes ces années.

Adoption du compte-rendu du conseil municipal précédent. Modification concernant la rénovation d'un appartement : remplacer « au dessus de la poste » par « situé à coté de la poste ».

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

En complément au dernier conseil, Monsieur le maire précise et informe que les parents d'élèves ont donné un avis défavorable à la mise en place d'un RPI avec la commune de Lestiac pour la rentrée 2009.

Adoption du compte administratif et du compte de gestion exercice 2008

Madame Majesté présente les comptes de l'exercice 2008

Cf. document de préparation du conseil

Pour les dépenses de fonctionnement, une augmentation des dépenses est à signaler de 12,7%.

Ces dépenses supplémentaires sont dues :

- A une augmentation de 0,12% des frais de fonctionnement
- A une augmentation des charges de personnel de 3,9%, liée à l'embauche de Madame Arnaud. Cette augmentation sera compensée par le reversement d'indemnités journalières suite à l'arrêt de Marie-Pierre.
- A une augmentation des intérêts du capital de 14,68% due aux remboursements des intérêts de la ligne de trésorerie contractée en 2007, aux frais induits par la renégociation des prêts et enfin aux intérêts liés au nouvel emprunt de 270 000 € permettant le remboursement de la ligne de trésorerie.

Les recettes de fonctionnement affichent une augmentation de 20,1%. Ces recettes supplémentaires sont dues :

- Au versement d'indemnités journalières suite à l'arrêt de travail de Marie-Pierre.
- A de nouvelles recettes fiscales grâce à l'arrivée de nouveaux habitants
- A la cession d'un immeuble pour 98 000 €.
-

L'excédent de fonctionnement de fonctionnement est de 45.283.56 €

Dans son volet investissement, le compte de gestion présente des dépenses inférieures à celles prévues lors du budget primitif 2008. Pour ce qui est des recettes d'investissement elles sont également inférieures de 3,4%. Le déficit de clôture est de 3455 ,53 €

En conclusion, Madame Majesté fait remarquer que la rigueur du budget 2008 a permis d'absorber le déficit 2007 qui s'élevait à 348 938 €. Mais également que malgré un léger déficit 2009, les comptes administratifs 2008 permettent de dégager un autofinancement positif, ce qui n'était pas arrivé depuis 2002. Le résultat affecté en section d'investissement au Budget 2009 s'élève à 41.828.03 €

Comptes administratif et de gestion du budget annexe Eau et Assainissement 2008

Le budget Eau et Assainissement présente un léger excédent de fonctionnement en 2008. Par contre les dépenses d'investissement 2008 finissent avec un déficit **-41 316,97** par manque de travail sur ce budget.

Grâce à l'excédent 2007, au transfert de l'excédent de fonctionnement 2008, l'excédent réel d'investissement 2008 est de **61 974,92 €**.

Monsieur le Maire se retire à 19h48.

Le Conseil Municipal procède au vote sur l'adoption des comptes UNANIMITE.

Le Conseil Municipal procède au vote concernant le transfert de l'excédent du budget de fonctionnement vers le budget investissement pour 2009, UNANIMITE

Révision partielle du POS

Il s'agit de la parcelle cadastrée A341. Ce terrain se situe, selon le POS de la commune, en zone Uai, dans une zone déjà urbanisée, il est en zone bleue lorsque l'on étudie le Plan de Prévention des Risques d'Inondation. Le POS est donc plus restrictif que le PPRI. Une révisionj partielle est donc souhaitable pour redéfinir le zonage afin d'être en concordance avec le PPRI pour que la partie haute du terrain soit classé en zone constructible.

Le CM vote pour la demande de révision partielle du POS pour modification du zonage de la parcelle A341, UNANIMITE.

Convention abris bus avec le conseil général

L'abri bus : signature d'une convention suite à l'installation de l'abri bus face à la mairie. Le montant de la participation de la commune pour son implantation est de 620€. Cette convention est valable jusqu' au 31 Décembre 2012.

Le Conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention.

Vote UNANIME

Convention SDEEG : signature d'une convention pour l'entretien de l'éclairage public pour une période de 3 ans.

Le Conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention.

Vote UNANIME

Délibération du CM concernant la mise en place d'un PLU sur la commune

M. le maire balaye les avantages et les inconvénients de la mise en place d'un PLU.

Les avantages : c'est un cahier des charges où tout est explicité : développement des réseaux, structure d'accueil tels que les écoles, garderie ; on y définit les actions environnementales.
Les inconvénients : Le coût est important environ 40000 €, c'est un travail très long avec de nombreuses réunions en journée.

A la question, souhaitez-vous un PLU pour la commune de Paillet ? Le résultat du vote est 10 contre et une abstention.

Délibération concernant le hameau de Fontanges

Une nouvelle délibération est nécessaire pour modifier la délibération prise lors du conseil municipal du 7 11 08 et ainsi autoriser monsieur le maire à signer l'acte chez le notaire.

Il faut remplacer la formule: "donne tous pouvoirs à monsieur le maire pour lancer la transaction" par une nouvelle délibération avec la formule "donne tous pouvoirs à monsieur le maire pour la signature de l'acte correspondant à cette transaction"

Vote UNANIME

Délibération concernant la demande de subvention au titre de la Dotation de Développement Rural 2ème part- année 2009

Délibération du CM autorisant le maire à présenter une demande de subvention pour l'amélioration des services rendus aux personnes âgées

Vote UNANIME

Point sur les commissions

- CCAS : Le portage des repas, des démarches ont été entreprise auprès de la CDC pour une aide au financement de l'achat des boites isothermes. La commune achèterait une boite sur deux. Le pris d'une boite serait de 300€. La commune achèterait 6 boites.
Repas des anciens le 8 mars 2009.
- Commission développement durable : Difficulté à planifier le bio à la cantine.
- Commission aménagement terrain : Les arbres fruitiers sont commandés.
Prochaine réunion vendredi 6 février validation des devis.
- Commission finances : Préparation du budget 2009, réunion mardi 10 mars à 19h00
- Commission voirie-bâtiment : Réhabilitation de l'appartement à coté de la Poste. Réunion mercredi 11 mars visite des bâtiments et établissement d'un listing des travaux à réaliser.
- Commission culture : La préparation de la manifestation du 21 juin suit son cours. Recherche des artistes locaux pour animer les quartiers.
- Plan communal de sauvegarde : Une première réunion a eu lieu, elle fut très animée.

- SEMOCTOM: Réunion publique le 13 mars à Paillet concernant la redevance incitative.

FIN DU CM A 21H20